



SOS DÉCHETS DES SOLUTIONS INNOVANTES

Depuis 1999, E-Compagnie est devenue une référence dans le traitement des déchets médicaux en Guadeloupe. En 2016, la société a mis en place un nouveau service, SOS Déchets, qui propose des solutions simples et rapides afin de prendre en charge complètement les DASRI (Déchets d'activité de soins à risques infectieux) des professionnels de santé.

Par Marlène François

SOS Déchets assure ainsi la fourniture de contenants de stockage des déchets médicaux, la collecte et leur traitement par banalisation (en les rendant inertes et stériles). Ce service qui s'adresse à tous les professionnels générant des déchets médicaux (aiguilles, pansements, seringues...) leur permet d'éliminer ces derniers en toute sécurité tout en respectant la réglementation stricte en vigueur.

BIK A DASRI, une nouvelle solution simple et rapide

Depuis peu, SOS DECHETS propose un nouveau service répondant aux besoins des professionnels de santé (infirmiers, médecins, structures médicales...). Spécialement à leur intention, SOS Déchets a créé une formule peu

contraignante, le BIK A DASRI.

De quoi s'agit-il ? D'un espace réservé aux professionnels de santé, situé à Arnouville, Petit-Bourg. Sur place, ils peuvent acquérir des contenants de stockage et de tri homologués de toutes tailles et déposer les déchets à leur meilleure convenance, économisant ainsi le coût de la collecte. Une nouvelle formule économique et respectant la réglementation. Afin d'optimiser la gestion des déchets médicaux, les conseillers de SOS Déchets les guident dans le tri, le choix des contenants et dans l'estimation de la fréquence de leurs dépôts. Sur ces bases, les intéressés peuvent ouvrir et approvisionner un compte personnel, qui sera débité à chaque dépôt.



Gérer ses déchets médicaux commence par un clic

Via le nouveau site www.sosdechets971.com, les professionnels de santé ont la possibilité de souscrire en ligne un contrat de gestion de leurs déchets médicaux. A ces fins, le site propose un ensemble d'opérations : sélection des divers contenants homologués à fournir et collecter, évaluation de la fréquence d'apport, traitement des déchets. Le paiement global se réalise en ligne. Il ne reste aux intéressés qu'à planifier la date souhaitée de la collecte de leurs déchets. Une solution clef en main qui évite de se déplacer puisque toutes les opérations se réalisent en quelques clics.

Les déchets dangereux sont aussi concernés

Dans quelques mois, SOS Déchets étendra ses services au traitement des déchets dangereux (chiffons, emballages souillés, pots de peinture, produits corrosifs, inflammables,

toxiques, etc.) nécessitant une prise en charge par une filière adaptée.

Une nouvelle zone d'apport sera ainsi aménagée permettant aux intéressés (peintres, garagistes, artisans divers...) de faire traiter leurs déchets en toute simplicité et dans le respect de la réglementation.



24 Lotissement ZI Vince Arnouville
97170 Petit-Bourg
0590 25 14 24 Laura Alexandre 0690 63 23 82
contact@sosdechets971.com
www.sosdechets971.com

